

Le tribunal de commerce d'Arras vient de renvoyer au 20 mars l'examen des offres de reprise de l'[HOTEL ET GOLF CLUB D ARRAS:423653922] / T : 03.21.50.24.24, situé à Anzin-Saint-Aubin, et où sont employés une quarantaine de personnes. Récemment placé en liquidation judiciaire, le golf est néanmoins autorisé à poursuivre l'activité jusqu'au 6 mai, le temps de sélectionner un repreneur. Deux offres sont toujours en compétition : la première émane du groupe [HENOTEL:452306343] (siège à Noyelles-Godault) et la seconde d'un investisseur Saint-Quentinois. Les deux repreneurs potentiels sont néanmoins invités à réévaluer leurs offres respectives. www.arrasgolfresort.fr